

ERIC BOTHOREL
Député de la 5^e circonscription des Côtes d'Armor

COMMUNIQUÉ

Paris, le 03 décembre 2024

**BUDGET 2025 : Positionnement sur les motions de censure déposées
contre le gouvernement Barnier**

Ce lundi 3 décembre, suite au recours de l'article 49.3 de la Constitution par le Premier ministre Michel Barnier, dans le cadre du vote du projet de budget pour la Sécurité sociale, le Nouveau Front Populaire (NFP) et le Rassemblement National (RN) ont chacun déposé une motion de censure contre le gouvernement Barnier.

Ce budget est perfectible, tant dans les économies demandées que dans les nouvelles recettes proposées. À cela s'ajoutent les sorties médiatiques du ministre de l'Intérieur, avec lesquelles je suis en désaccord.
Cependant, la stabilité doit rester la priorité.

Pour ceux qui travaillent dans nos hôpitaux et qui ont besoin de moyens pour agir.
Ceux qui bénéficient de la solidarité nationale, qui fait l'honneur de la Nation toute entière en venant au secours de nos compatriotes qui en ont le plus besoin.
Ceux, encore, qui ont besoin de stabilité dans nos politiques publiques, pour suivre leurs dossiers d'indemnisation face aux conséquences des aléas climatiques.

Pour les 400 000 Français qui ne sont aujourd'hui pas soumis à l'impôt sur le revenu et qui y entreront mécaniquement faute de budget.

Pour nos agriculteurs, qui ne peuvent pas se permettre d'attendre plusieurs mois avant l'entrée en vigueur des mesures promises par le gouvernement.

Pour ne pas affaiblir nos armées, la sécurité de la France et celle de l'Europe dans un contexte international plus que jamais incertain.

Pour nos entreprises du secteur de la Défense, qui ne bénéficieront pas des 25 milliards d'euros d'investissements de notre loi de programmation militaire.

Je ne voterai pas la censure.

Au PS, LFI, RN et consorts le chaos.